



## Les enjeux de l'agriculture au Proche-Orient

### L'agriculture irriguée est soumise à une pression grandissante pour "rentre dans ses frais", tandis que des ravageurs introduits menacent les principales cultures et l'accès aux marchés d'exportation

Une réunion de hauts responsables du secteur de l'agriculture de 13 pays du Proche-Orient a ratifié des mesures pour améliorer la productivité de l'eau et renforcer les systèmes de protection des végétaux dans la région. Réunis à Sanaa en mars, les délégués de la Commission FAO de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux pour le Proche-Orient ont examiné des rapports sur la baisse des disponibilités d'eau pour l'agriculture et la nécessité d'améliorer les normes phytosanitaires, à la fois pour protéger la production intérieure et garantir l'accès au marché pour les exportations agricoles.

S'étendant de la Mauritanie à l'Afghanistan, le Proche-Orient est essentiellement aride ou semi-aride, et seulement 4,5% de la superficie totale est cultivable. L'agriculture est principalement pluviale, avec des fluctuations extrêmes de précipitations qui se traduisent souvent par des chutes de 30% de la production vivrière. La population de la région (presque 700 millions d'habitants) est parmi celles à plus forte croissance et devrait atteindre près de 900 millions d'ici 2015. Les personnes affamées ou sous-alimentées sont environ 100 millions, et, si les tendances actuelles se confirment, pourraient devenir plus de 130 millions en 2015.

"La demande croissante de nourriture et de fibres signifie que l'agriculture doit obtenir des rendements plus élevés à partir de terres cultivées limitées, et ce, avec moins d'eau " explique Mohamed Bazza, fonctionnaire principal chargé des ressources en eau au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient au Caire. "Dans la plus grande partie de la région, l'expansion des superficies agricoles est impossible, et l'accroissement des rendements devra venir de l'intensification".

**Eau fossile.** Accroître la production agricole au Proche-Orient dépendra essentiellement d'une meilleure utilisation des ressources en eau existantes, en particulier sur les terres irriguées, estimées à 280.000 km<sup>2</sup> - soit un tiers des superficies arables de la région. Dans de nombreux pays, l'agriculture irriguée absorbe plus de 80 pour cent de l'eau disponible, alors que les centres urbains et l'industrie sont de plus en plus "gourmands". Les pays consomment la plupart de leurs ressources hydriques renouvelables et dépendent toujours plus de l'eau dessalée ou des eaux usées traitées, ainsi que de l'extraction "d'eau fossile" non renouvelable dans les aquifères.



Si on augmente généralement la productivité de l'eau par un rendement plus élevé avec le même volume d'eau, une solution consiste également à utiliser moins d'eau pour obtenir le même rendement, ou à tirer de meilleurs revenus par unité d'eau en cultivant des plantes à haute valeur ajoutée. Quelle que soit la stratégie retenue, indique la FAO, améliorer la productivité généralement faible de l'irrigation demandera "des changements fondamentaux d'attitudes, de politiques et de pratiques, ainsi que des investissements et une volonté de prendre des décisions et de les mettre en application".

Parmi les solutions proposées par la FAO pour accroître la productivité, nous trouvons le transfert de la gestion de l'irrigation, qui prévoit souvent le passage de responsabilités des gouvernements aux agriculteurs. L'expérience dans d'autres régions a montré que rendre les usagers de l'eau responsables du fonctionnement et de l'entretien des infrastructures d'irrigation réduit la charge supportée par les budgets publics et peut se traduire par une meilleure efficacité de l'eau.

Au Proche-Orient, cette approche a été adoptée en particulier en Turquie où, en l'espace de trois ans, la responsabilité des systèmes de canaux sur 1,1 million d'hectares a été transférée aux associations d'usagers de l'eau (AUE). Une autre formule étudiée en Egypte serait une solution hybride, mêlant le contrôle gouvernemental et la gestion des usagers, où les AUE fonctionnent au niveau tertiaire, et des fédérations d'AUE sont constituées pour gérer les canaux secondaires. Un rapport de la FAO à la Commission met en garde, toutefois, que les pays du Proche-Orient

"doivent bien connaître les incidences et avantages liés au transfert de gestion, en particulier là où l'eau est considérée comme gratuite et où la payer est perçu comme une hérésie".

**Renforcement des capacités.** Une solution plus "soft" pour accroître la productivité consiste à renforcer les capacités - non seulement formation technique à l'utilisation des infrastructures mais aussi assistance au développement d'institutions fortes et d'organisations pour le développement de l'irrigation. Recouvrer le coût des services d'eau est une autre voie à suivre prometteuse. Même si l'eau est encore traitée comme "bien public" au Proche-Orient, et que les gouvernements hésitent à imposer une tarification qui reflète les coûts réels, des changements sont motivés par la rareté de la ressource, la demande accrue et le besoin de fonds pour la maintenance des travaux d'irrigation.

Le problème est d'identifier le système de recouvrement des coûts qui fonctionne le mieux. Selon le rapport de la FAO, à quelques exceptions près, les redevances sur l'eau prélevées dans de nombreux pays n'ont guère couvert les coûts de fonctionnement et de manutention. Ceci s'explique notamment par le coût de collecte des paiements, qui implique la mesure et l'enregistrement de volumes d'eau modestes à une masse de petits exploitants, et un système de préparation et d'expédition des factures.

Naturellement, fait remarquer le rapport, la tarification de l'eau n'est pas la formule magique qui peut résoudre tous les problèmes. Elle ferait plutôt partie d'un plus vaste train de mesures destinées à promouvoir un cycle vertueux, où les agriculteurs ont la volonté et les moyens de payer pour de bons services et où les revenus sont investis dans une meilleure fourniture de services.

Des solutions "soft" pour améliorer la productivité de l'eau au Proche-Orient - essentiellement sous la forme de réformes institutionnelles et financières - ne devraient pas éclipser la nécessité d'apporter des améliorations techniques à l'irrigation. "La modernisation," dit le rapport, "exige que les nouvelles institutions repensent les types de technologies nécessaires, ou si possible, vice-versa". Si les nouvelles technologies comme l'irrigation par aspersion ou au goutte-à-goutte sont encouragées pour remplacer l'irrigation de surface, cette dernière reste la principale méthode d'application de l'eau aux cultures, avec environ 93% des terres irriguées au Proche-Orient.

La solution pourrait être non pas une transformation radicale des technologies, mais une amélioration significative de la capacité des agriculteurs de gérer l'eau à la ferme et de celle des services de les soutenir. Ceci pourrait comporter un perfectionnement des calendriers d'irrigation et l'introduction de systèmes axés sur la demande qui répondent promptement aux besoins des exploitations.

Enfin, la Commission a examiné le potentiel d'utilisation de l'eau dessalée dans l'agriculture. Le dessalement est une technique bien établie au

Proche-Orient et représente la principale source d'eau potable dans les pays du Golfe. Mais un rapport de la FAO explique que l'utilisation d'eau dessalée en agriculture "est généralement peu rentable et plus coûteuse que la réutilisation des eaux usées traitées". Même si la préférence va à la réutilisation des eaux usées, celle-ci peut comporter des risques pour la santé et l'environnement. Des solutions hybrides - comme associer eaux usées et eau dessalée - peuvent donc avoir leur raison d'être dans l'agriculture urbaine et périurbaine.

**Accords commerciaux.** La Commission a également invité les gouvernements du Proche-Orient à renforcer leurs systèmes de protection et de quarantaine des plantes. Elle a fait remarquer que les pays de la région sont en train de libéraliser leurs secteurs agricoles et de conclure des accords commerciaux au niveau régional, sous-régional et mondial. Au moins 15 d'entre eux ont entamé une procédure d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, et neuf pays méditerranéens ont signé des accords commerciaux avec l'UE.

Les nouvelles opportunités commerciales s'accompagnent, néanmoins, de normes phytosanitaires internationales rigoureuses qui peuvent s'avérer de gros obstacles non tarifaires à la production agricole. "La compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux est souvent entravée par l'incapacité de se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires des pays importateurs", indique un rapport de la FAO à la Commission. "L'intensification des échanges et des voyages a également multiplié les probabilités d'introduction de nouveaux ennemis des plantes dans la région."

Les ravageurs, maladies et plantes adventices introduits non seulement causent des dégâts aux principales cultures et forcent les agriculteurs à recourir à des mesures de lutte coûteuses, mais compromettent également l'accès aux marchés d'exportation. Par exemple, des désinfestations de la mouche des fruits *Bactrocera Zonata* de l'Asie du Sud-Est sont désormais signalées dans six pays du Moyen-Orient. Si elle devait se propager à d'autres pays de la région, les dégâts directs et les coûts indirects pourraient s'élever à des centaines de millions de dollars. Le secteur des agrumes du Proche-Orient, source importante de recettes d'exportation, pourrait également être menacé par le Virus Citrus Tristeza dont le principal vecteur a été découvert récemment au Portugal.

Si plusieurs pays ont actualisé leur législation sur la quarantaine des plantes pour se conformer aux exigences du commerce international, il reste encore beaucoup à accomplir, déclare la FAO. Pour gagner la confiance des partenaires commerciaux, les pays du Proche-Orient devraient réviser leurs listes d'organismes nuisibles soumis à quarantaine, leurs mesures phytosanitaires et garantir la mise en application de leurs lois. Ils doivent aussi avancer dans l'harmonisation régionale de leurs règlements phytosanitaires et trouver des synergies dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé animale et végétale.